La sensibilisation à la fraude et à la corruption et sur leur prevention

Section 1 : Présentation du cours

Page 01: À propos de la formation

Bienvenue à cette formation en ligne sur la sensibilisation à la fraude et à la corruption et leur prévention.

Ce cours vous sensibilisera et vous aidera à prévenir, détecter et réagir à la fraude et à la corruption.

Cette formation a été développée pour être utilisée par le PNUD, le FENU, le FNUAP et ONU Femmes afin de sensibiliser et d'aider à prévenir, détecter et combattre la fraude et la corruption dans ces organisations.

Page 02: Message du Secrétaire general

Avant de commencer, jetons un coup d'œil au message du Secrétaire général de l'ONU, M. António Guterres, sur l'impact de la fraude et de la corruption.

Page 03: Plan du cours

Y compris l'introduction que vous parcourez actuellement, le cours comprend huit sections :

La section 2 donne un aperçu de la fraude et de la corruption ainsi que des signaux d'alarme.

La section 3 présente des exemples et des études de cas de divers facteurs qui contribuent à la fraude et à la corruption.

La section 4 aborde discute les filières de signalement des fraudes et des activités de corruption.

La section 5 fournit un résumé de la formation

La section 6 énumère les documents de référence sur la fraude et la corruption

La section 7 permet aux participants d'imprimer des affiches avec les canaux de reporting filières de signalement de leur organisation et enfin.

La section 8 consiste en une évaluation marquée.

Vous devez suivre le cours dans son intégralité pour pouvoir vous soumettre à compléter l'évaluation.

Vous devez obtenir un score d'au moins 80% à l'évaluation pour générer un certificat d'achèvement.

Le cours complet prendra environ une heure de votre temps.

Voici quelques FAQ sur le cours.

Cliquez sur les étiquettes pour trouver les réponses.

Page 04: Plan du cours

Prenez un moment pour examiner les objectifs d'apprentissage de cette formation.

Section 2 : Fraude et corruption

Page 01: Vue d'ensemble de la section

Bienvenue à la section 2 de la formation : vue d'ensemble de la fraude et de la corruption.

Cette section se concentre sur les concepts de base liés à la fraude et à la corruption et explique les facteurs qui constituent la fraude et la corruption dans les organisations des Nations Unies (ONU).

dans les organisations des Nations Unies (ONU).

Page 02: Vue d'ensemble de la corruption

La corruption est un crime grave qui peut compromettre le développement social et économique de toutes les sociétés.

Aucun pays, aucune région ou communauté, n'est à l'abri de la corruption.

Les Nations Unies ont pris des mesures importantes pour la lutte mondiale contre la corruption.

Cliquez sur le logo pour voir la position des Nations Unies en matière de corruption.

Page 03: Fraude et corruption : Définitions

Les définitions de la fraude et de la corruption varient selon les organisations, les pays et les juridictions mais les termes sont couramment utilisés pour décrire une grande variété de pratiques malhonnêtes et trompeuses.

En 2017, une définition commune de la fraude et de la corruption a été convenue et adoptée par le Haut comité inter-institutions agences sur la gestion (HLCM).

Cette définition harmonisée assure une compréhension et une interprétation uniformes dans toutes les organisations des Nations Unies (ONU).

La définition harmonisée a été adoptée par le PNUD, le FNUAP, le FENU et ONU Femmes.

Cliquez sur les questions pour obtenir la définition harmonisée de la fraude et de la corruption.

Notez que l'intention réelle de bénéficier des pratiques frauduleuses ou de corruption peut ne pas toujours être évidente.

Les actes considérés comme illégaux ou inacceptables peuvent varier selon la culture, le pays, l'organisation et même le contexte. Les situations ne sont pas toujours tranchées claires et vous ne pouvez pas simplement vous fier aux lois et aux règles locales pour vous guider.

Quelles que soient les différences, l'ONU a une position de tolérance zéron'a absolument aucune tolérance vis-à-vis de la fraude et la corruption, quels que soient votre culture et votre contexte national.

Elles ne sont jamais tolérées, en aucunequel que soit la circonstance ou la situation.

Dans les sections suivantes, vous verrez plusieurs études de cas qui vous aideront à acquérir les compétences nécessaires pour identifier et combattre la fraude et la corruption.

Nous discuterons également de la façon de signaler les cas d'inconduite possible, y compris la fraude et la corruption.

Page 04: Pourquoi la sensibilisation est-elle importante?

Comprenons maintenant pourquoi la sensibilisation à la fraude et à la corruption est importante pour chaque organisation des Nations Unies (ONU), son personnel et ses intervenants, ses donateurs et les pays auxquels nos programmes s'adressent.

La fraude et la corruption empêchent chaque organisme d'accomplir sa mission et nuit à la réputation de chaque organisation où de tels incidents se produisent.

La fraude et la corruption vont à l'encontre des valeurs des organismes des Nations Unies (ONU) et nuisent à la réputation de l'organisation dans son ensemble.

Cliquez sur les images pour voir comment la fraude et la corruption peuvent affecter négativement les parties prenantes individuelles des organismes des Nations Unies (ONU).

Vous pouvez également cliquer sur le bouton « En savoir » plus pour voir d'autres raisons pour lesquelles la sensibilisation à la fraude et à la corruption est importante.

Page 05: Différents types de fraude et de corruption

Regardons de plus près les différentes formes de fraude et de corruption.

La couverture de toutes les formes de fraude et de corruption dépasse le cadre de cette formation de base, par conséquent, nous nous concentrerons uniquement sur les cas susceptibles affecter votre travail dans votre organisation respective.

Le graphique que vous voyez est un reflet simplifié des principales formes de fraude et de corruption que nous sommes susceptibles de rencontrer dans notre travail quotidien.

Chacune de ces formes de fraude et de corruption sera abordée en détail à la section 3.

Page 06: Qui peut commettre des actes de fraude et de corruption ?

Qui peut commettre des actes de fraude et de corruption?

Les actes de fraude et de corruption peuvent être commis par:

Des personnes au sein de l'organisation

Parties externes ou par connivence.

Cliquez sur chaque icône pour en savoir plus.

Page 07: Comment la fraude et la corruption peuvent-elles se produire ?

La fraude et la corruption peuvent survenir n'importe quand et n'importe où pendant la durée de vie d'un programme, d'un projet ou d'une opération.

Elles peuvent également survenir lors de toute activité de programme ou dans l'une des fonctions de soutien d'un programme.

Lorsqu'une personne est sous pression, a l'opportunité et est capable de rationaliser l'acte de fraude, la fraude ou la corruption se produit.

Il existe des domaines communs où la fraude et la corruption se produisent souvent tels que l'approvisionnement, les paiements, les droits ou les programmes, mais il est important de se rappeler que la fraude et la corruption peuvent prendre plusieurs formes. Elle peut être financière ou non.

Page 08: Responsabilités du personnel et des intervenants

Il est de la responsabilité de chacun d'entre nous de prévenir, détecter et combattre la fraude de manière appropriée. C'est la seule chose à faire, à chaque fois. Aucune exception.

Voyons maintenant les responsabilités des membres du personnel et des intervenants dans la prévention de la fraude et de la corruption.

Touts les membres du personnel et tous les intervenants ont des rôles et des responsabilités critiques pour assurer que la fraude et la corruption soient empêchées ou détectées.

Toust les membres du personnel et tous les intervenants ont le devoir de se conformer aux règlements et règles du personnel, aux règles et règlements financiers ainsi qu'à d'autres instructions administratives et qu'au code de conduite et d'éthique de l'organisation.

Rappelez-vous que tous les membres du personnel et tous les intervenants sont tenus de signaler tout potentiel acte de fraude ou de corruption.

Le bureau d'éthique des organisations respectives peut fournir confidentiellement des conseils et des recommandations sur des questions éthiques, y compris les normes de conduite, les conflits d'intérêts et les dilemmes éthiques.

Des cours d'éthique obligatoires sont disponibles dans chaque organisation pour s'assurer que le personnel respecte les normes les plus élevées de comportement éthique.

Les membes du personnel et les intervenants peuvent également demander conseil au service chargé des enquêtes au sein de leur organisation.

Page 09: «Signes d'alerte» : Définition

Un « signal d'alarme » est un signe qui vous avertit d'un acte potentiel de fraude ou de corruption.

Un « signal d'alarme » peut être un fait, un événement, un ensemble de circonstances, ou d'autres informations pouvant indiquer une préoccupation potentielle pour une conduite illégale ou contraire à l'éthique.

La présence de « signaux d'alarme » doit vous inciter à être plus vigilant et, si vous soupçonnez qu'un acte de fraude ou de corruption a été commis, vous êtes tenu de le signaler via les voies de signalement mises en place dans votre organisation.

Page 10: Types de "signes d'alerte"

Il existe deux principaux types de signaux d'alarme, l'environnement de travail et les signaux d'alarme comportementaux.

Cliquez sur les onglets pour connaître les différences entre chacun.

Page 11: Exercice sur les "signes d'alerte"

Terminons ce petit exercice destiné à tester votre compréhension des drapeaux rouges.

Page 12: Vérifiez vos connaissances - Définition de la fraude et de la corruption

Faisons un exercice pour vérifier votre compréhension des définitions de la fraude et de la corruption que vous venez d'apprendre.

Page 13: Résumé de la section

Félicitations! Vous êtes arrivé à la fin de cette section.

Les principaux points de cette section ont été mis en évidence à l'écran pour vous.

Section 3: La sensibilisation à la fraude et à la corruption et sur leur prevention

Page 01: Vue d'ensemble de la section

Bienvenue à la section 3 de la formation, sensibilisation à la fraude et à la corruption.

Cette section présente des exemples et des études de cas pour mieux reconnaître les activités frauduleuses dans des situations réelles.

Page 02: Exemples et études de cas : Introduction

Avant de commencer, rappelons-nous que la fraude et la corruption dans les opérations de toute organisation des Nations Unies (ONU) ne se limitent pas aux activités de soutien aux programmes.

Divers types de pratiques de corruption, en particulier la fraude et la corruption non financières, peuvent affecter les activités du programme durant toutes les phases des opérations.

Dans cette section, vous verrez plusieurs exemples concrets et des études de cas liés à la fraude et la corruption pour mieux vous équiper de connaissances et d'outils pour reconnaître et gérer les activités frauduleuses.

Page 03: Détournement

Commençons par aborder la première rubrique!

Le détournement est la prise illégale des actifs d'une organisation ou d'autres ressources qui vous ont été confiées, et la dissimulation délibérée de cette action.

Maintenant que vous en savez plus sur le détournement de fonds, regardons quelques exemples pour décider si ces actions pourraient constituer une fraude.

Cliquez sur le bouton « Démarrer » pour commencer.

Page 04: Paiements frauduleux

Voyons un autre exemple.

Les paiements frauduleux se produisent lorsqu'une partie interne ou externe amène votre organisation à faire des paiements indus qui ne profitent pas à l'organisation.

Cela implique généralement des paiements pour des biens ou services fictifs.

Cliquez sur le bouton Exemple pour voir quelques exemples de paiements frauduleux.

Regardons quelques situations décrivant des actes de paiements frauduleux.

Cliquez sur le bouton Démarrer pour commencer.

Page 05: Déformation de la vérité

Regardons un exemple qui constitue une fausse déclaration.

La fausse déclaration est la fausse déclaration ou l'omission intentionnelle d'un fait ou d'une information importante qui amène votre organisation à agir différemment de ce qu'elle aurait fait en connaissance de cause.

En conséquence, l'organisation subit des dommages financiers ou non financiers.

Cliquez sur le bouton Exemple pour voir quelques exemples de fausses déclarations.

Observons un exemple.

Cliquez sur le bouton « Démarrer » pour commencer.

Page 06: Conflit d'intérêt :

Examinons-les en détail.

Le conflit d'intérêts est une situation dans laquelle vos intérêts personnels sont incompatibles, ou semblent être en désaccord, avec ceux de votre organisation.

Vous êtes tenu d'éviter les situations de conflit d'intérêts susceptibles de remettre en question votre objectivité.

L'apparition d'un conflit d'intérêts potentiel ou perçu peut donner l'impression que vous avez des préjugés personnels qui, à leur tour, sapent la confiance du public.

Cliquez sur le bouton Exemple pour voir quelques exemples de conflits d'intérêts et ce que vous devez faire à leur sujet.

Regardons quelques scénarios de conflits d'intérêts.

Cliquez sur le bouton « Démarrer » pour commencer.

Page 07: Conflit d'intérêts >> Conclusion

Les conflits d'intérêts peuvent empêcher d'agir dans le meilleur intérêt de l'organisation en favorisant l'intérêt personnel, ce qui pourrait nuire à l'intérêt de l'organisation.

L'impression de favoritisme peut être dommageable, même lorsqu'il n'y a pas de véritables conflits d'intérêts.

En général, les principes suivants doivent être respectés pour tous les types de conflits d'intérêts :

Reconnaissez et divulguez ouvertement les conflits d'intérêts réels, potentiels ou perçus et prenez les mesures d'atténuation appropriées pour protéger le meilleur intérêt de votre organisation.

Retirez-vous du processus de prise de décision s'il y a un conflit d'intérêts potentiel.

Consultez le bureau de l'éthique de votre organisation pour obtenir un soutien supplémentaire concernant les conflits d'intérêts.

Page 08: Pot-de-vin

Passons au thème suivant, la corruption.

La corruption peut impliquer l'offre et la réception de quelque chose de valeur à / d'une autre partie telle que les représentants de l'État, les fournisseurs, le personnel ou d'autres parties, dans le but d'influencer une décision.

Cliquez sur le bouton En savoir plus pour voir certains cas susceptibles de constituer un acte de corruption.

Maintenant que vous comprenez ce qu'est la corruption, regardons quelques exemples pour décider si les actions pourraient être de la corruption.

Cliquez sur le bouton « Démarrer » pour commencer.

Page 09: Paiement de facilitation et extorsion

Regardons la dernière composante, le paiement de facilitation et l'extorsion.

Les paiements de facilitation sont généralement de petites sommes souvent demandées par une tierce partie pour accélérer un processus.

L'extorsion diffère car elle implique des paiements faits sous la contrainte ou la menace.

Cliquez sur le bouton En savoir plus pour comprendre en quoi les paiements de facilitation et l'extorsion diffèrent.

Regardons quelques exemples pour décider si les actions pourraient être des actes de corruption.

Cliquez sur le bouton « Démarrer » pour commencer.

Page 10: Paiements de facilitation et extorsion >> Préjudices potentiels

No audio.

Page 11: Vérifiez vos connaissances - Partie I

Faisons un exercice pour tester votre compréhension des types courants de fraude et de corruption que vous pourriez rencontrer dans votre travail quotidien.

Page 12: Vérifiez vos connaissances - Partie II

No audio.

Page 13: Résumé de la section

Félicitations! Vous êtes arrivé à la fin de cette section.

Cliquez sur chaque forme de fraude et de corruption pour passer en revue les points clés.

Section 4: Signaler la fraude et la corruption

Page 01: Vue d'ensemble de la section

Bienvenue à la section 4 de la formation, Signaler la fraude et la corruption.

Cette section explique les responsabilités des membres du personnel et des intervenants dans la dénonciation de la fraude et de la corruption, et fournit des informations sur les différentes voies filières de notification signalement mises en place par les organisations des Nations Unies (ONU).

Page 02: Responsabilités

Il peut être tentant de dire que la prévention de la fraude et la corruption relève de la responsabilité de la direction.

Et en effet, il y a beaucoup de choses que la direction peut faire pour réduire la fraude et la corruption.

Néanmoins, vous jouez un rôle important dans l'identification et le signalement de la fraude et de la corruption qui pourraient autrement passer inaperçues.

Rappelez-vous toujours que la prévention de la fraude et de la corruption est le devoir de TOUS les employés et intervenantsmembres du personnel, fournisseurs et partenaires de mise en œuvre, et de tout autre tiers avec lequel votre organisation a une relation contractuelle.

Page 03: Tolérance zéro

Le personnel et les intervenants des organisations des Nations Unies (ONU) doivent adopter une tolérance zéro face à la fraude et à la corruption.

Approche de la fraude et de la corruption.

Vous devez surveiller et signaler les signes potentiels de fraude et de corruption.

Que signifie tolérance zéro ?

Cela signifie que les membres du personnel et les intervenants, les partenaires de mise en œuvre, les fournisseurs et tous autres tiers avec lesquels votre organisation a une relation contractuelle ne se livrent en aucun cas à la fraude et à la corruption.

Cela signifie que le personnel et les intervenants, les partenaires de mise en œuvre, les fournisseurs et tous autres tiers avec lesquels votre organisation a une relation contractuelle ne se livrent en aucun cas à la fraude et à la corruption.

Votre organisation n'a aucune tolérance vis-à-vis la fraude et la corruption.

Les cas signalés de fraude et de corruption seront évalués, étudiés et poursuivis en fonction des règles et règlements de votre organisation.

Reported incidents of la fraude et la corruption seront évaluées, étudiées et poursuivies selon les selon les règlements et les règles de votre organisation.

Votre organisation poursuivra rigoureusement la discipline et d'autres actions contre les auteurs de fraude et d'actes de corruption, y compris le recouvrement des pertes financières.

Votre organisation peut transmettre certains cas aux autorités nationals aux fins d'enquêtes et de poursuites criminelles.

La prévention de la fraude et de la corruption relève de la responsabilité de toust les membres du personnel et de tous les intervenants.

Votre organisation prend au sérieux la prévention, la détection et le signalement de la fraude et de la corruption et attend le même niveau d'engagement de la part de tous les membres dut le personnel et de tous les intervenants, fournisseurs, partenaires de mise en œuvre et tous autres tiers avec lequel votre organisation a une relation contractuelle.

Page 04: Unité des enquêtes de votre organisation

L'unité des enquêtes de votre organisation mène des enquêtes sur les allégations de fraude, de corruption et d'autres actes répréhensibles de la part du personnel et des intervenants des partenaires de mise en œuvre, fournisseurs et des tiers.

Le signalement peut être anonyme et les demandes de confidentialité sont honorées dans la mesure du possible.

Cliquez sur chaque icône pour en savoir plus sur les enquêtes sur la fraude et la corruption.

Page 05: Dénonciateurs

Les dénonciateurs sont protégés par la politique de votre organisation en matière de protection contre les représailles.

Tout membre du personnel ou intervenant qui signale des allégations d'actes répréhensibles ou coopère de bonne foi dans le cadre d'une enquête ou d'un audit, a droit à une protection contre toute représaille, conformément à la politique de son organisation sur la protection contre les représailles.

Une représaille est toute action préjudiciable, directe ou indirecte, recommandée, faisant l'objet de menaces ou prises parce qu'un individu a signalé de bonne foi un acte répréhensible ou a coopéré dans le cadre d'une activité de vérification ou d'établissement des faits.

Les membres du personnel Le personnel et les intervenants doivent signaler à leur bureau d'éthique toutes représaillereprésailles dont ils sont menacés ou prise à leur encontre.

Page 06: Filières de signalement

Que devez-vous faire si vous devenez conscient d'un acte de fraude ou de corruption?

Cliquez sur votre organisation respective pour connaître les voiesfilières de signalement en place.

PNUD

L'Unité d'enquête du PNUD est le Bureau des audits et des enquêtes (OAI). Elle a mis en place une « HOTLINE DES ENQUÊTES » afin de s'assurer que toutes et tous puissent signaler la fraude gratuitement et de manière confidentielle au moyen de plusieurs options différentes.

Quiconque disposant d'informations concernant la fraude ou d'autres pratiques de corruption à l'encontre du PNUD ou impliquant le personnel, les intervenants, les fournisseurs et les partenaires de mise en œuvre du PNUD ainsi que les tiers, doit signaler ces informations à la hotline des enquêtes.

La hotline des enquêtes est gérée au nom de l'OAI pour protéger la confidentialité et peut être directement accessible dans le monde entier en utilisant l'une des options ci-dessous.

FENU

Le FENU utilise les mêmes voies de signalement que le PNUD. Cliquez sur les icônes à l'écran pour afficher les informations pertinentes.

FNUAP

La Direction des enquêtes du FNUAP fait partie de son Bureau des services des audits et des enquêtes (OAIS). L'OAIS a mis en place une « HOTLINE DES ENQUÊTES » afin de s'assurer que toutes et tous puissent signaler la fraude gratuitement et de manière confidentielle, en utilisant différentes options.

Quiconque disposant d'informations concernant la fraude ou d'autres pratiques de corruption à l'encontre du FNUAP ou impliquant le personnel, les intervenants, les fournisseurs et les partenaires de mise en œuvre du FNUAP ainsi que les tiers, doit signaler ces informations à la hotline des enquêtes ou de l'une des autres options affichées à l'écran.

ONU Femmes

ONU Femmes a mis en place une « Hotline des enquêtes » afin de s'assurer que toutes et tous puissent signaler de manière confidentielle le gaspillage, la fraude, la mauvaise gestion ou d'autres actes répréhensibles. Les signalements peuvent être réalisés de manière anonyme et doivent être aussi précis que possible.

La hotline des enquêtes est supervisée par le Bureau des services de contrôle interne (OIOS), qui fournit des services d'enquête à ONU Femmes. La hotline des enquêtes est directement accessible dans le monde entier en utilisant les options affichées à l'écran.

Page 07: Résumé de la section

Félicitations! Vous êtes arrivé à la fin de cette section.

Les principaux points de cette section ont été mis en évidence à l'écran pour vous.

Section 5 : Synthèse du cours

Page 01: Points clés et éléments clés à retenir

Félicitations, vous êtes arrivé à la fin de cette formation en ligne.

Nous espérons qu'elle vous a été utile et que vous êtes maintenant équipé pour empêcher, détecter et répondre à la fraude et à la corruption dans votre environnement de travail.

Cliquez sur les onglets pour voir les principaux points d'apprentissage de ce cours, et quelques points à prendre en compte alors que vous achevez cette formation.

Page 02: Points à considérer

Vous devez donc vous familiariser avec les règles, les politiques et les voise de signalement mises en place par votre organisation en matière de prévention, de la fraude et de la corruption et les respecter.

Si vous suspectez une éventuelle fraude ou un acte corruption de la part des membres du personnel, ddes intervenants, des partenaires de mise en œuvre, des fournisseurs ou d'autres tiers ayant une relation contractuelle avec votre organisation, vous devez le signaler à l'unité d'investigation de votre organisation ou à votre superviseur.

Il en va de la responsabilité de chacun d'entre nous de prévenir, détecter et réagir à la fraude et à la corruption de manière appropriée.

C'est la seule chose à faire, à chaque fois. Aucune exception.

Page 03: Qu'avez-vous appris?

Avant de terminer, jetez un coup d'œil aux objectifs d'apprentissage que vous avez atteints.

Pour plus d'informations, reportez-vous à la section « Références » qui contient des liens vers les politiques et procédures de votre organisation sur des problèmes spécifiques.

Section 6: Références

Page 01: Vue d'ensemble de la section

Bienvenue à la section 6 de la formation, références.

Cette section détaille l'ensemble pertinent de règles et règlements contre la fraude et la corruption que vous devriez connaître.

Elle fournit également des liens vers d'autres références et outils disponibles.

Tout les membres du personnel et tous les intervenants doivent respecter ces règles et règlements dans leur travail quotidien.

Page 02: Règles et règlements

Si vous voulez plus de détails sur ces règles et règlements, références supplémentaires et outils en détail ?

Cliquez sur les organisations pour en apprendre davantage.

Section 7: Imprimer des affichettes

Page 01: Imprimer des affichettes

Cliquez sur votre organisation respective pour générer une affiche avec les voies de signalement mises en place.

Nous vous encourageons à l'afficher de manière bien visible dans votre bureau et dans d'autres espaces communs.

Section 8 : Évaluation

Bienvenu à l'évaluation finale de cette formation en ligne.

Vous devrez répondre à 20 questions.

Vous n'aurez droit qu'à un essai par question.

Pour obtenir votre certificat de réussite, vous devrez répondre correctement à 16 questions (c.-à-d. 80%).

Si vous n'obtenez pas 80%, vous devrez recommencer l'évaluation jusqu'à ce que vous obteniez 80%.

Bonne chance!

Cliquez sur Démarrer l'évaluation pour commencer.